

Talence, le 2 janvier 2026

Objet : Offre Adhésion AGIR 2026

Chers clients et partenaires,

Vous avez été nombreux à nous faire confiance en 2025. Que ce soit lors de consultations qualifiées auprès de notre équipe, en nous confiant vos projets ou en participant à nos formations et manifestations, nous sommes ravis de vous avoir accompagnés dans votre processus d'innovation.

Nos équipes continuent à se mobiliser pour vous apporter un soutien sur-mesure. Nous agissons au plus près de vos entreprises pour accélérer vos projets. Avec le soutien de nos partenaires institutionnels régionaux, le CRT AGIR poursuit ses actions de ressourcement technique (formulations, procédés et process) et scientifique (thèses, projets de recherche collaboratifs) afin de vous garantir le meilleur niveau de prestation.

Quelles nouveautés en 2026 ? Nous aurons le plaisir de vous accueillir en septembre pour une nouvelle édition des Rencontres de l'Innovation. Des webinaires viendront également enrichir notre programme afin de vous proposer toujours plus de contenus et d'informations. Un accompagnement analytique plus poussé vous sera proposé grâce à de nouveaux outils et grâce à notre savoir-faire pour interpréter les résultats et les rendre utiles à la prise de décision. Enfin, en réponse aux évolutions légales et aux défis posés par les démarches d'innovation, AGIR pourra apporter un appui ou une recommandation réglementaire.

AGIR, en sa qualité de centre de formation, certifié Qualiopi, étoffe son catalogue de formations en traitant des sujets tels que la 'Végétalisation des produits sucrés', 'Les technologies et formulations de pâtes jaunes' ou encore 'La rhéologie et texturométrie' que vous soyez du domaine alimentaire ou cosmétique.

Notre site internet a fait peau neuve, l'avez-vous consulté ? www.agir-crt.com

Adhérer à AGIR a du sens ! Nous vous invitons à **participer à la dynamique de l'association et à bénéficier de l'ensemble des services** proposés par AGIR (Détails des services et bulletin d'adhésion dans les pages suivantes).

Le montant de l'adhésion est de 500 € HT !

Au plaisir de nos prochains échanges.

Laurent BOISSERIE
Président de l'Association

Martine CREPIN
Directrice

Bulletin d'adhésion

2026

Société :

Nom: **Prénom :**

Fonction :

Adresse :

Téléphone : **Mail :**

Activité principale de l'entreprise :

Vous pouvez faire profiter 2 collaborateurs des communications faites aux adhérents (lettres techniques...)

Nom / prénom collaborateur	Fonction	Adresse mail

Je souscris à l'adhésion annuelle 2026*. Je joins mon règlement de 600 € TTC (500 € HT) :

Par chèque bancaire libellé à l'ordre du CRT-AGIR
 Par virement à la Banque Populaire du Sud-Ouest
 IBAN : FR76 1090 7000 0142 0211 2297 533
 BIC : CCBPFRPPBDX

*Adhésion valable pour un seul site, sur l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

- Je souhaite recevoir la facture par mail. Mon adresse mail de facturation :
- Je souhaite recevoir le logo du CRT AGIR pour l'utiliser au sein de mon entreprise (site internet...).
- J'accepte que mon logo apparaisse sur les outils de communication web et power point d'AGIR parmi les entreprises qui nous font confiance.
- En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient traitées par AGIR afin de gérer la relation client et de m'adresser des communications. Conformément au RGPD, je peux exercer mes droits d'accès, de rectification et de suppression à tout moment.

Coupon à retourner à : CRT AGIR, 37 avenue Albert Schweitzer, BP 100, 33402 TALENCE CEDEX

ou par mail à : contact@agir-crt.com

Fait à le

Signature et cachet de la Société

Nos services inclus dans l'adhésion *

du 01/01/2026 au 31/12/2026



Mise en réseau

Conseils réseau technique / scientifique / institutionnels

Conseils minute du CRT AGIR *

Question réglementaire

Conseil sur un ingrédient

Analyse simple (a_w , viscosité, teneur en gaz d'un emballage...)



Dossiers *

Veille spécifique produit

Recherche de publications ou brevets

Techniques de caractérisation produits

Demande technique process

4 lettres techniques

*Contenus techniques et/ou scientifiques
Sujets d'actualité*



* Ces services sont utilisables dans la limite d'un certain contenu technique. Les demandes assimilées à de la prestation technique n'entrent pas dans ce cadre et feront l'objet de devis spécifiques.